

## Atelier pratique "Modernisation des états financiers" : du résultat exceptionnel à la rédaction de l'annexe

Animée par **C. BURRIAU-NATOURI**

La participation à la formation est de :

**324 € TTC Tarif INTRA**

**456 € TTC Tarif SUP'EXPERTISE**

**Le jeudi 12 décembre 2024**

de 9h00 à 17h30

Chez **TERRA GESTION**

259 Rue Pierre et Marie Curie – Parc d'activités

77000 VAUX-LE-PENIL

### Préambule

Dès juin 2018, l'ANC a lancé un projet de modernisation des états financier présentant 2 volets :

Le premier volet concerne les modifications liées au enregistrements comptables et porte sur une nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique des transferts de charges et la modification du plan de comptes.

Le second volet concerne la simplification des documents financiers et porte sur une modernisation et une réduction du nombre de modèles des comptes annuels et la rationalisation du contenu de l'Annexe

Ce projet a abouti par la parution du règlement ANC-2022-06, dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2025. Il a été homologué par un arrêté du 26 décembre 2023, rendant son anticipation désormais possible.

### **Questions Traitées**

- 1 – Dispositions d'entrée en vigueur et champ d'application
- 2 – Nouvelle définition du résultat exceptionnel
- 3 - Suppression de la technique de transfert de charges
- 4 - Nouveau Plan de comptes
- 5 – Les nouveaux modèles d'états financiers
- 6 – Les Informations dans l'annexe des comptes annuels
- 7 – Connexion et impacts fiscalo comptables

### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

#### Approche pédagogique :

- Exposé
- Cas pratiques
- Quiz de séquences
- Fiches techniques

#### **Qualification des formateurs :**

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

#### **Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :**

Questionnaire de validation des acquis.

#### **Moyens de suivi de l'exécution de l'action :**

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

#### **Moyens matériels :**

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

#### Informations Particulières

Nous recommandons au participant d'être en charge de la révision de dossiers et de la production des documents financiers.